

10 PRIORITÉS DE LA CGT

pour le vote au 2^e et 3^e collège



1 **Garantir l'égalité professionnelle** en sanctionnant les entreprises qui discriminent et en faisant la transparence sur les salaires et le déroulement de carrière.



6 **Allonger le congé paternité** à 4 mois et le congé maternité à 6 mois et mettre en place des réductions et de la souplesse horaire pour les parents.

2 **Augmenter les salaires** pour prendre en compte les qualifications et les responsabilités exercées et garantir l'évaluation transparente et objective des salarié-es.

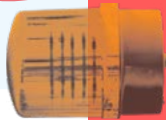


7 **Transformer le management** au service du travail bien fait, avec des managers formés disposant d'autonomie pour adapter le travail à leurs équipes.

3 **Encadrer le droit du télétravail** avec des critères objectifs d'accès et la prise en charge systématique par l'employeur de tous les frais.



8 **Créer un droit d'alerte, de refus et d'alternative** pour faire primer l'éthique professionnelle et les enjeux sociaux et environnementaux sur les directives financières.



9 **Investir dans la recherche** jusqu'à 3 % du PIB et donner la possibilité aux représentants du personnel de suspendre le Crédit Impôt Recherche si les efforts de recherche ne sont pas avérés.

4 **Réduire le temps et la charge de travail** pour permettre à toutes et tous d'avoir une carrière professionnelle et une vie familiale et personnelle.



5 **Rendre effectif le droit à la déconnexion** avec des trêves de mails et de messageries professionnelles le soir et les week-end.



10 **Donner le pouvoir aux salarié-es** d'être informé-es et d'agir en amont sur les orientations stratégiques des entreprises, notamment pour une relocalisation de l'industrie, la mise en place de circuits courts et d'une économie circulaire pour limiter les impacts environnementaux du travail.

